

FILIÈRE Apiculture

Formation par apprentissage

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Apiculture

La formation :

Ce diplôme prépare à l'exercice du métier d'apiculteur professionnel ou de salarié hautement qualifié. Il permet d'obtenir la capacité professionnelle et les aides à l'installation qui en découlent.

Centres d'intérêt :

- Travailler en contact de la nature
- Protéger l'environnement
- Travailler avec des animaux
- Faire du commerce

DURÉE : 2 ans | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Apiculture

Pour qui est cette formation ?

Porteurs de projet d'installation en apiculture.
Âge minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.
Avoir signé un contrat d'apprentissage.



Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable :

- D'assurer le pilotage d'une entreprise apicole
- De conduire les processus de productions apicoles (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...)
- De valoriser les produits apicoles
- D'organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- De gérer économiquement, financièrement et administrativement d'une exploitation apicole
- De transformer les produits de la ruche
- De valoriser les produits apicoles
- D'organiser le travail et de gérer les ressources humaines
- De gérer économiquement, financièrement et administrativement d'une exploitation apicole
- De transformer les produits de la ruche



Le contenu :

- Biologie de l'abeille
- Les différents types d'apicultures (histoire, fondements, filière)
- Régulation de l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gestion du travail
- Combinaison des différentes activités liée aux productions
- Mise en œuvre des opérations liées à la conduite de production
- Diagnostic d'une entreprise apicole à l'aide d'indicateurs technico économiques et financiers



Modalités pédagogiques et d'alternance :

La 1ère année : 41 semaines en entreprise et 11 semaines en centre.

La 2ème année : 31 semaines en entreprise et 11 semaines en centre.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Evaluation et validation du diplôme :

5 situations professionnelles d'évaluations validant les 7 capacités du BPREA (pratique en milieu professionnel, conception de dossier projet, entretien d'évaluation).



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, tests de positionnement sur les matières générale.



Et après ?

MÉTIER VISÉS

Apiculteur professionnel, Salarié sur une exploitation apicole, Technicien apicole

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) - Voie scolaire
- BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) - Apprentissage
- Pour assurer des compétences supplémentaires : Certificats de Spécialisation (CS) dans le cadre d'un projet de diversification (Ex : CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales).



Tarif et financement :

Financement de la formation par les OPCO.

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et éventuellement selon la convention collective de l'employeur.